

**Délibération n°2023-03-16**

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.5.6

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Avenant n°3**

<b>Nombre de membres du conseil</b>	
En exercice	101
Présents	57
Pouvoirs	14
Votants	71

**L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin, à 18h00**, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 19 juin 2023 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

**Aline Chevalier** est nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Arfeuillère Christophe	à	Pierre Chevalier	Junisson Mady	à	Martine Pannetier
Barbe Gilles	à	Michèle Valibus	Lacrocq Michel	à	Marc Bujon
Bodeveix Jean-Pierre	à	Aurélié Gibouret-Lambert	Mazière Daniel	à	Philippe Roche
Briquet Isabelle	à	Daniel Delpy	Pelat Philippe	à	Maryse Badia
Brugère Jeremy	à	Jean-Marc Michelon	Pesteil Michel	à	Jean-Pierre Guitard
Cornelissen Tony	à	Marilou Padilla-Ratelade	Peyraud Serge	à	Daniel Joly
Granet Henri	à	Laurence Boyer	Ribeiro Sophie	à	Jean-Marc Sauviat

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Bauvy Claude ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric ; Bredèche Robert (représenté) ; Calla Tony ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Cornelissen Jacqueline ; Couderc Daniel ; Coulaud Danielle ; Coutaud Pierre ; Devallière Sébastien ; Escurat Daniel (représenté) ; Fonfrede Alain ; Galland Baptiste ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Le Royer Sandrine ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Parrain Céline ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Stéphane ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Ronceray Pascal ; Rougerie Christine ; Saugeras Michel (représenté) ; Vignal Isabelle.

*Vu le Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute-Corrèze Communauté signé le 2 juillet 2021 ;*

*Vu l'avenant n°1 du Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute-Corrèze Communauté signé le 9 décembre 2021 ;*

*Vu l'avenant n°2 du Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute-Corrèze Communauté signé le 20 juin 2022,*

Par délibération en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, il a été approuvé la signature d'un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) avec l'État.

Le Président explique que ce contrat doit notamment permettre à Haute-Corrèze Communauté ainsi qu'à ses communes membres, au sein de leurs projets de territoire, d'afficher les ambitions de la transition écologique dans leurs priorités. Les actions retenues concourent à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de stratégie nationale bas-carbone, de biodiversité, de plan national d'adaptation au changement climatique et de préservation des ressources naturelles.

Le CRTE a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action cœur de ville, Petites villes de demain ou les contrats de transition écologique.

Le CRTE bénéficie des crédits du Plan de relance dont il incarne la déclinaison territoriale.

Le périmètre de contractualisation est l'intercommunalité.

Concernant les projets identifiés, ce sont les crédits DSIL qui ont été identifiés.

Le projet d'avenant n°3 récapitule les divers projets.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la proposition d'avenant financier n°3 – Année 2023, transmis en annexe de la délibération, au Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant correspondant et tout document s'y référant.

A l'unanimité	
Votants	71
Pour	71
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 27 juin 2023

Le président,  
Pierre Chevalier



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

Bersier  
Levrault

ID : 019-200066744-20230627-20230316-DE



# **CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE POUR LE TERRITOIRE DE HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE**

**Avenant financier N°3**

**Année 2023**

# SOMMAIRE

- I. Avenant N°3
- II. Etat récapitulatif des actions engagées
- III. Fiches Actions – Projets sollicités en 2023
  1. Aménagements Voie Verte à Bort-les-Orgues – Tranche 2 – Haute-Corrèze Communauté
  2. Réhabilitation du marché couvert – commune d'Ussel
- IV. Fiches – Projets en maturation
  1. Création de l'espace de départ/arrivée de la voie verte – commune de Bort-les-Orgues
  2. Aménagements extérieurs des bâtiments du tiers-lieu – commune de Neuvic
- V. Programmations (Corrèze et Creuse) financières de l'Etat, en 2023, en lien avec le CRTE – Territoire Haute-Corrèze Communauté
  1. Fonds Vert
  2. DETR RT
  3. DSIL RT



# Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté

## Avenant financier N°3

**Année 2023**

Entre

**Haute Corrèze Communauté**

représentée par Pierre CHEVALIER, ci-après désigné par « la collectivité »

et

**L'État**

représenté par Catherine MERCKX, sous-préfète d'Ussel  
ci-après désigné par « l'Etat »

Il est convenu ce qu'il suit

### Préambule

Le présent avenant financier liste les fiches actions à engager pour l'année 2023 et modifie celles annexées à la convention CRTE signée le 2 juillet 2021.

Vu le Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté signé le 2 juillet 2021

Vu l'avenant N°1 du Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté signé le 9 décembre 2021

Vu l'avenant N°2 du Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté signé le 20 juin 2022

Les parties prenantes conviennent :



**Article 1 :**

Le présent avenant a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du CRTE pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2023.

**Article 2 :**

Les actions qui seront engagées en 2023 sont listées en annexe du présent avenant. Elles seront présentées sous la forme d'une fiche-action et font l'objet d'un tableau récapitulatif.

**Article 3 :**

Le présent avenant est signé pour l'année 2023 correspondant à l'année budgétaire. Les actions inscrites devront être engagées dans un délai de 2 ans à compter de la notification de l'arrêté de subvention.

**Article 4 :**

Les autres dispositions du CRTE demeurent inchangées.

Fait à : Ussel le 27 juin 2023

La sous-préfète d'Ussel

Catherine MERCKX

Le président de la communauté de  
communes Haute Corrèze Communauté  
Pierre CHEVALIER

CRTE – HAUTE-CORREZE COMMUNAUTÉ

Porteur de projet	Projet – description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide sollicitée CRTE	Subventions déjà sollicitées
<b>PROJET SOLLICITES - 2023</b>								
Haute-Corrèze Communauté	Aménagement Voie Verte Ussel – Accès Bort-les-Orgues Tranche 2	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2023 - 2024	Mobilité	654 000 €	Mobilité	130 000 €	* Département 19 : 154 000€
Commune d'Ussel	Réhabilitation du marché couvert	Ussel (19)	2023	Social, économique et environnemental	509 227 €	Social, économique et environnemental	30 000 €	* Département 19 = 101 845 € * Région = 100 000 € * Sous réserve Aides Fonds Vert
<b>TOTAL</b>							160 000 €	

Porteur de projet	Projet – description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide sollicitée CRTE	Subventions déjà sollicitées
<b>PROJET EN MATURATION - 2024</b>								
Commune de Bort-les-Orgues	Création de l'espace de départ/arrivée de la voie verte	Bort-les-Orgues (19)	2024	Mobilité / Aménagement urbain	450 000 €	Mobilité		*Département : 90 000 €
Commune de Neuvic	Aménagements extérieurs des bâtiments du tiers-lieu	Neuvic (19)	2024	Social, économique et environnemental		Social, économique et environnemental		
<b>TOTAL</b>								

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 019-200066744-20230627-20230316-DE

**CRTE – HAUTE-CORREZE COMMUNAUTÉ**

Porteur de projet	Projet – description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide sollicitée CRTE 2022	Date d'attribution (arrêté)	Subventions déjà sollicitées
<b>PROJETS APPROUVES - 2022</b>									
Haute-Corrèze Communauté	Aménagements Voie Verte à Bort-les Orgues - tranche 1	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2023 - 2024	Mobilité	646 000 €	Mobilité	118 800 €	25/07/2022	* Département 19 : 106 000€ * DETR : 125 000€
Haute-Corrèze Communauté	Achats de véhicules électriques, hybrides ou hydrogène	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2022	Economique et environnemental	60 000 €	Transition écologique	24 500 €	25/07/2022	
Commune d'Ussel	Travaux d'aménagement Micro-Folle	Ussel (19)	2022	Attractivité et économique	167 000 €	Attractivité et économique	16 700 €		* Etat DETR = 66 800€ * Etat DSIL = 24 098,10€ * Département 19 = 26 001,90€
<b>TOTAL</b>							<b>160 000 €</b>		

Porteur de projet	Projet – description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide validée CRTE 2021	Date d'attribution (arrêté)	Subventions déjà sollicitées
<b>PROJETS APPROUVES - 2021</b>									
Haute-Corrèze Communauté	Extension de l'éco golf - 3ème tranche	Neuvic (19)	2021 - 2022	Touristique, économique et environnemental	360 000 €	Compétitivité, transition écologique	57 722 €	07/12/2021	* FEADER = 140 000€ * Département 19 = 90 000€
Haute-Corrèze Communauté	Achats de véhicules électriques, hybrides ou hydrogène	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2021 - 2022	Economique et environnemental	60 000 €	Transition écologique	24 500 €	07/12/2021	
Haute-Corrèze Communauté	Portail de territoire : fonctionnalités - tranche 1	Territoire de la communauté de communes (70 communes)	2022	Attractivité et cohésion	105 000 €	Attractivité et cohésion	30 000 €	07/12/2021	* France Relance = 5 004,62€ * Etat DETR = 20 796€ * Département 19 = 90 000€
Haute-Corrèze Communauté	Construction d'un local technique assurant son autoconsommation électrique	Ussel (19)	2021	Environnemental	91 667 €	Transition écologique	20 000 €	07/12/2021	
<b>TOTAL</b>							<b>132 222 €</b>		

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 019-200066744-20230627-20230316-DE





# FICHE ACTION

Nom du projet :

Aménagements Voie Verte à Bort-les-Orgues  
Bort-les-Orgues Tranche 2

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

Berger Levrault

ID : 019-200066744-20230627-20230316-DE

Maître d'ouvrage (porteur du projet)

Haute-Corrèze Communauté

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:

### Territoire actif

Innovation, créativité et recherche

Non

Culture et identité collective

Oui

Développement économique

Oui

67%

### Territoire préservé

Biodiversité et services écosystémiques

Non

Paysages et milieux naturels

Oui

50%

### Territoire responsable

Infrastructures et réseaux

Oui

Urbanisme

Non

Mobilités

Oui

67%

### Territoire vivant

Gouvernance, responsabilisation et engagement

Non

Education et renforcement des compétences, formation

Oui

Santé et soins

Oui

Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité

Oui

Cadre de vie et environnement professionnel

Oui

Sûreté et sécurité

Oui

83%

Impacts sur les défis du projet de territoire

Attractivité

Oui

Préservation et amélioration de l'environnement

Non

Résilience

Oui

Utilisation responsable des ressources

Oui

Cohésion sociale

Oui

Bien-être

Oui

83%

Niveau de priorité

Très faible/ Faible

Moyenne

Forte

Très forte

Statut du projet

A valider

Validé

Engagé

Equipe projet

**Comité de pilotage** : se réunit sur trois temps (lancement - point d'étape à mi-réalisation-réception). Les membres sont informés des travaux du Cotech.

**Comité technique** (membres du copil en italique souligné) : assiste au copil ainsi qu'aux réunions de rendu partiel d'étude et de chantier.

Entité	Qui	A quel titre
HCC - Pôle sports Nature	Bastien Landais	Chef de projet sports nature
HCC - Personne référente	Michel Pesteil	Vice-président en charge des sports loisirs
HCC - bureau	Vice-Présidents	Compétences finances, mobilité, patrimoine, santé, infrastructures communautaires, économie touristique, santé
HCC - Chef de Services loisirs, santé et solidarité	Vincent Bec	Autorité du chef de projet
HCC - Assistant chef de projet	Guillaume Bellessort	Chef de service technique
Association des Chemins de Fer de la Haute Auvergne	Tristan Brohan	Exploitant du Gentiane Express
Commune de Bort-les-Orgues	Eric Ziolo ou son représentant	Initiateur du projet Maire de la commune concernée avec traversée de voie communale Président du conseil de surveillance de l'hôpital
Communauté de Communes Sumène-Artense	Alexandre Benoist	Continuité d'aménagement du projet

**Personnes ressources** : sont consultées autant que nécessaires + sont tenues informées des travaux des copil et cotech (envoi des compte-rendu).

Entité	Qui	A quel titre
HCC - chef de projet patrimoine	Marion Barreau	Conseil sur le volet patrimoine si volet patrimoine retenu
Conseil Départemental de la Corrèze	Didier Dayre	Traversée de la route de Champs sur Tarentaine + propriétaire de l'aire de départ
HCC Direction communication	Sandrine Di Fruscia	Communication autour du projet
HCC - Pôle de la commande publique	Angélique Tromeur	Passation des marchés

HCC -Pôle conseil aux fonctions supports	Aurore Mallet	Optimisation du plan de financement	
HCC -Direction Qualité, Prospective et Evaluation	Cindy Prieto	Evaluation des politiques publiques	
Conseil en stratégie	M. Philippe Marcou	Responsable ANOT de la Corrèze	

**Personnes à informer** : sont tenues informées des travaux des copil (envoi des compte-rendu)

Entité	Qui	A quel titre	
HCC - Direction Proximité et Citoyenneté	Mathilde Roux	Autorité du chef de projet Intervient à la demande du chef de service	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
SNCF Réseau	M. Marc Lerouge	Propriétaire de l'assise de la voie si pas d'acquisition	A titre de bonne relation avec le propriétaire
Communauté de Communes du Pays de Mauriac	M. Jean-Pierre Soulier	Président	A titre de logique d'aménagement de l'itinéraire
EPIDOR	Mme Justine Quetier	Chargé de mission V91	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
Sous-Préfecture Ussel	Sous-Prefet d'Ussel	Sous-préfet	Sollicité sur des points de blocage ou stratégique

**Description générale et origines du projet**

**Définition:** Une voie verte est un aménagement en site propre réservé aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et parfois aux cavaliers. Interdite à la circulation motorisée, elle est adaptée aux déplacements d'ordre touristiques, de loisirs ou du quotidien. Les voies vertes sont souvent aménagées sur d'anciennes voies ferrées. Elles doivent être accessibles au plus grand nombre et sécurisées en conséquence.

La collectivité souhaite développer un projet ambitieux de voies vertes sur la base des anciennes lignes ferroviaires Bort-les-Orgues/Mauriac (30 km dont 3 km sur Haute-Corrèze Communauté), Ussel-La Courtine-Felletin (46 km dont 35 km sur Haute-Corrèze Communauté) et Merlines-Montluçon (100 km dont 13 km sur Haute-Corrèze Communauté).

La stratégie retenue vise à phaser le projet en deux temps afin de répondre aux capacités financières de la collectivité et élaborer un plan pluriannuel d'investissement.

- Aménagement prioritaire du tronçon entre Bort-les-Orgues et la limite du Cantal car cette portion est plus courte et il y a une volonté des élus cantaliens de poursuivre leur projet jusqu'à Bort-les-orgues ;
- Réflexion sur l'aménagement des deux autres axes, en concertation avec l'ensemble des intercommunalités, départements et régions concernées. Cette réflexion visera notamment à définir un schéma des usages et des aménagements.

En mars 2021, Haute-Corrèze Communauté s'est engagée par la prise de compétence « mobilité » avec notamment une perspective de réduction des déplacements automobiles individuels. Cette politique s'est appuyé dans un premier temps sur le recrutement d'un chargé de mission dédié pour l'élaboration d'un schéma communautaire.

Ce projet de voie verte favorise l'engagement citoyen dans l'utilisation du vélo lors des déplacements pour des loisirs ou domicile-travail.

Une attention particulière sera portée à la fois sur la valorisation des patrimoines à proximité de ces voies : patrimoine bâti (centre ville bortoïse – château de Val), patrimoine naturel (Orgues de Bort, Saut de la Saule), prestataires de restauration ou d'hébergements.

Les voies vertes peuvent également traverser des zones naturelles sensibles, à l'exemple des ouvrages d'art qui abritent des colonies de chauve-souris ; les aménagements veilleront à respecter voire favoriser cette biodiversité (éviter de tunnels, construction de refuges au niveau des ponts).

**La voie autour de Bort-les-Orgues** : la voie est une portion de l'ancienne ligne Aurillac-Paris interrompue par la construction du barrage. la commune de Bort-les-Orgues était un carrefour : la portion à aménager est constituée sur la totalité du parcours d'une double voie avec :

- une voie de l'ancienne ligne Bort-les-Orgues/Riom-es-Montagnes : circulation d'un train touristique jusqu'en 2009 (actuellement utilisée par l'association qui gère ce train pour un volet « stockage-maintenance » de matériel roulant), voie qui ne sera pas défermée ;
- une voie de l'ancienne ligne Bort-Aurillac à défermer : projet d'une voie verte partiellement réalisée jusqu'à Mauriac puis exploitation d'un vélorail plus au sud.

**Etat des lieux:**

- Tracé de 38 km dont 2,8 km sur HCC ;
- Une double voie sur toute la partie corrézienne avec une voie réservée au Gentiane Express ;
- Proximité immédiate de l'hôpital/maison de repos de Bort (PMR) ; des établissements scolaires (Collège Marmontel / Lycée Bort-Artense); de l'Etablissement ou Service d'Aide par le Travail de Bort-les-Orgues;
- Une traversée de route passante Bort-Champs sur Tarentaine.

**Points d'intérêt :**

- une voie verte emblématique de par son historique, existante autour d'Ydes et en cours d'aménagement vers Mauriac ;
- trois villes aux portes du projet : Bort-les-Orgues (2 700 h), Ydes (1 700 h) et Mauriac (3 600 h) qui feront de cet équipement un projet de proximité ;
- trois points de service potentiels autour des trois gares de Bort, Ydes et Mauriac.

**La première tranche a consisté :**

- Au remplacement d'une des deux voies ferrées de Bort-les-Orgues jusqu'au pont de la Rhue par l'aménagement d'une voie verte de 2,5 mètres de largeur avec un revêtement lisse de type bitume dont l'utilisation sera réservée aux déplacements non motorisés. Le déferrement est assuré gratuitement par l'Association des Chemins de Fer de Haute-Auvergne).
- A la sécurisation de cette voie par la pose d'une séparation physique de type clôture séparative avec la voie réservée à la circulation du train touristique Gentiane Express.

Cette première tranche a été financée, en 2022, par une aide DSIL CRTE.

**Cette seconde tranche** vise donc à aménager une rampe d'accès entre la fin de la voie verte et le centre-ville de Bort-les-Orgues. Cette voie permettra d'absorber le dénivelé entre les deux points en respectant une pente minimum pour permettre l'accès des PMR et des familles en toute sécurité. Aménagement connexe de stationnement et point de service (location de vélos, sanitaires, abri vélo sécurisé, kit de réparation, espace d'entretien pour vélo, borne de recharge)






Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
Contrat de territoire régional			
Contrat de cohésion territoriale du département 19			
Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée		Oui	
Calendrier prévisionnel (GANTT)			
1er semestre 2023: signature de la convention de transfert de gestion avec la SNCF et la communauté de communes Sumène-Artense			
2ème semestre 2023: rendu des études techniques de la Moe / attente des résultats des différents appels à projet de financement / lancement des marchés			
2023-2024: réalisation des travaux			
Budget prévisionnel et plan de financement			
FONCTIONNEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Entretien des bords de voies	10 000,00 €		- €
<b>TOTAL</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>
		Subventions demandées	- €
		En % du budget total	- €
		En euros	- €
INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Etude technique de faisabilité globale du projet	36 000,00 €	Etat - CRTE (volet étude et travaux)	130 000,00 €
Frais d'aménagement de la voie - Tranche 1	646 000,00 €	DSIL CRTE 2022 - Tranche 1	118 800,00 €
Frais d'aménagement de la voie - Tranche 2	654 000,00 €	DETR 2023	125 000,00 €
		FEDER (en cours)	50 000,00 €
		Département 19 - CTA (volet étude et travaux)	260 000,00 €
		EDF (volet étude)	5 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 336 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>688 800,00 €</b>
		Subventions demandées	<b>688 800,00 €</b>
		En % du budget total	52%
		En euros	<b>688 800,00 €</b>
Evaluation			
Indicateurs d'impact		Objectifs à atteindre	
fréquentation		20 000 passages/an	
Indicateurs de réalisation		Objectifs à atteindre	
kilométrage de voie aménagée		2,8 km	
Plan de communication			
Actions		Calendrier	
A définir			

## FICHE ACTION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur portée sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

Envoyé en préfecture le 05/07/2023  
 Reçu en préfecture le 05/07/2023  
 Publié le \_\_\_\_\_  
 ID : 019-200066744-20230627-20230316-DE



**Nom du projet :** **Réhabilitation du marché couvert**

**Maître d'ouvrage (porteur du projet) :** Ville d'Ussel

**Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire :**

**Territoire actif**

Innovation, créativité et recherche	Oui	<b>100%</b>
Culture et identité collective	Oui	
Développement économique	Oui	

**Territoire préservé**

Biodiversité et services écosystémiques	Non	<b>0%</b>
Paysages et milieux naturels	Non	

**Territoire responsable**

Infrastructures et réseaux	Oui	<b>67%</b>
Urbanisme	Oui	
Mobilités	Non	

**Territoire vivant**

Gouvernance, responsabilisation et engagement	Oui	<b>67%</b>
Education et renforcement des compétences, formation	Oui	
Santé et soins	Non	
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité	Oui	
Cadre de vie et environnement professionnel	Oui	
Sûreté et sécurité	Non	

**Impacts sur les défis du projet de territoire**

Attractivité	Oui	<b>67%</b>
Préservation et amélioration de l'environnement	Non	
Résilience	Oui	
Utilisation responsable des ressources	Non	
Cohésion sociale	Oui	
Bien-être	Oui	

**Niveau de priorité**

Très faible/ Faible	Moyenne	Forte	<b>Très forte</b>
---------------------	---------	-------	-------------------

**Statut du projet**

A valider	<b>Validé</b>	Engagé	
-----------	---------------	--------	--

**Equipe projet**

Nom	Prénom	Rôle dans le projet	
DELGOVE	Valère	Directeur Général des Services	Assure le lien entre les élus et les techniciens concernant le suivi et l'avancement du projet
ROULLET AUDY	Jean Philippe	Directeur du Pôle Aménagement	Assure le suivi et l'avancement des travaux au sein du bâtiment
BOUTAUD	Ondine	Responsable du service développement territorial	Effectue le suivi de l'ORT
BARRALIER	Emma	Cheffe de projets PVD Ussel/La Courtine	Assure en partenariat avec la responsable du service développement territorial la partie gestion administrative et financière via l'ORT et le CRTE

**Description générale et origines du projet**

La Ville d'Ussel est lauréate de l'AMI – revitalisation du centre bourg, signataire de la convention d'adhésion au programme Petite Ville de Demain et d'une Opération de Revitalisation du territoire.

Ces démarches s'inscrivent dans une dynamique large qui a pour objectif de rendre son attractivité au cœur de Ville en ramenant de nouveaux habitants avec une offre de logements pouvant satisfaire un vaste panel. Ramener de la population en cœur de Ville, c'est aussi créer de la demande au niveau des besoins en commerce de proximité.

Ussel doit se positionner comme locomotive du territoire et doit aussi structurer son offre touristique en ayant une réflexion sur ses équipements structurants.

Dans le cadre de la politique de revitalisation du centre-ville et de redynamisation du commerce de proximité, la commune a souhaité compléter les opérations dédiées à l'habitat et à l'espace public par la réhabilitation du marché couvert, élément moteur de la restructuration de l'offre commerciale en cœur de ville.

Ce projet de réaménagement du marché couvert a fait l'objet d'une concertation avec non seulement les commerçants du marché, mais aussi ceux situés autour, afin que ce projet réponde totalement aux besoins des commerçants tout en présentant un cadre agréable pour les clients et les habitants. Ainsi, à la demande de tous, la partie avant du bâtiment va être transformée et l'intérieur sera repensé.

Toutefois afin d'apporter une cohérence commerciale, dans le cadre de l'AMI « centre-bourg » une démarche de « Plan-guide » a défini la stratégie d'intervention sur le centre-bourg élargi et a notamment mis en avant la nécessité en lien avec le Marché couvert de repenser la place de la République afin de redéfinir son utilisation et de lier le tout avec la mise en place de la Micro folie dans la grange Bénédict porteuse également d'un dynamisme en terme d'animation et de culture au centre bourg.

Objectif(s)			
→ Attractivité du centre bourg → Développement des activités de commerces et d'animation → Développement de lieux de vie et de rencontre importants pour la cohésion sociale → Performance énergétique des bâtiments → Limitation des déplacements pour les utilisateurs			
Validation des objectifs			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage		Dui	
Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
Elus de la ville d'Ussel	Interne	Porter le projet	Oui
Etat	Externe	Mobiliser des moyens techniques et financiers pour contribuer au développement de la culture via le numérique	Non
Région Nouvelle Aquitaine - Département de la Corrèze - Haute Corrèze Communauté	Externe	Mobiliser des moyens techniques et financiers développer et systématiser un urbanisme durable	Non
Office de Commerce de Haute Corrèze	Externe	Participer et construire des animations commerciales autour du marché couvert	Non
Chambre d'Agriculture de la Corrèze	Externe	Participer et construire des animations agricoles autour du projet	Non
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Partie prenante	Retombées		
Etat	Soutenir l'investissement de projets de territoire par l'usage du numérique Contribuer à la redynamisation de la ville via la culture et le numérique à l'échelle nationale		
Région Nouvelle Aquitaine - Département de la Corrèze - Haute Corrèze Communauté	Développer et systématiser un urbanisme durable		
Pôle Eco de Haute Corrèze Communauté	Contribuer et participer au développement économique et culturel du territoire à l'échelle intercommunale		
Office de Commerce de Haute Corrèze	Fédérer les commerçants autour du projet culturel et numérique, participer à la communication et à la promotion du commerce local autour de la Grange		
Chambre d'Agriculture de la Corrèze	Fédérer les agricultures autour du projet, participer à la communication et à la promotion de l'agriculture local		
<b>Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)</b>			
Redynamisation du centre ville, valorisation du patrimoine ussellois			
Offre culturelle plus large et plus adaptée auprès des ussellois et des usagers			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée		Non	
Calendrier prévisionnel (GANT)			
Date de début de l'opération : 2ème semestre 2022 Date de fin de l'opération : 2024			
Etapas du projet :			
2ème semestre 2022 : Marché couvert : marché de maîtrise d'œuvre avec une mission d'élaboration du pré-programme			
1er semestre 2023 : Phase APS APD DCE pour les travaux de réhabilitation du marché couvert			
2ème semestre 2023 : Travaux de réhabilitation du marché couvert			

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 019-200066744-20230627-20230316-DE

Budget prévisionnel et plan de financement			
Un budget et un plan de financement prévisionnel du projet sont présentés ci-dessous.			
Le budget d'investissement pour le mandat est de 509 226,66 € HT soit 611 071,20 € TTC			
FONCTIONNEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>	- €
		Subventions demandées	
		En % du budget total	
		En euros	
INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Maîtrise d'œuvre	42 560,00 €	Etat - Fonds vert	10 000,00 €
		Département de la Corrèze	8 512,00 €
		Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	8 357,77 €
		DSIL - CRTE	5 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 560,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 869,77 €</b>
TRAVAUX	466 666,66 €	Etat - Fonds vert ou DSIL	140 000,00 €
		Département de la Corrèze	93 333,33 €
		Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	91 642,23 €
		DSIL - CRTE	25 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>466 666,66 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>349 975,56 €</b>
total mce + travaux	509 226,66 €	Subventions demandées	381 845,33 €
		En % du budget total	79,13%
		En euros	
Evaluation			
Indicateurs d'impact		Objectifs à atteindre	
Fréquentation du marché couvert		Les objectifs quantitatifs seront précisés par voie d'avenant	
Indicateurs de réalisation		Objectifs à atteindre	
Nombre de visiteurs attendus et présents		Les objectifs quantitatifs seront précisés par voie d'avenant	
Nombre d'événements présents			
Enquêtes de satisfactions			
Plan de communication			
Actions		Calendrier	
Action Ussel		Lors de l'avancée du projet	
Publicité et affichage public		Lors de l'avancée du projet et son inauguration	
Presse locale et médias locaux (La Montagne, Le Petit Corrèzien, France Bleu Limousin, Radio Vassivière, Télé Millevaches)		Lors de l'avancée du projet et son inauguration	
Page Facebook de la Ville		Lors de l'avancée du projet et son inauguration	
Site Internet de Haute Corrèze Communauté		Lors de l'avancée du projet	
Le Mag' de Haute Corrèze		Lors de l'avancée du projet	
Lettres d'informations		Lors de l'avancée du projet	
Panneau signalétique du projet		Lors de l'avancée du projet et son inauguration	



## FICHE PROJET EN MATURATION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

**Nom du projet :** Création de l'espace de départ/arrivée de la voie verte à Bort

Maître d'ouvrage (porteur du projet): Bort-les-Orgues

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:

### Territoire actif

Innovation, créativité et recherche

Non

Culture et identité collective

Oui

Développement économique

Oui

67%

### Territoire préservé

Biodiversité et services écosystémiques

Oui

Paysages et milieux naturels

Non

50%

### Territoire responsable

Infrastructures et réseaux

Oui

Urbanisme

Oui

Mobilités

Oui

100%

### Territoire vivant

Gouvernance, responsabilisation et engagement

Non

Education et renforcement des compétences, formation

Non

Santé et soins

Non

Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité

Non

Cadre de vie et environnement professionnel

Oui

Sûreté et sécurité

Oui

33%

Impacts sur les défis du projet de territoire

Attractivité

Oui

Préservation et amélioration de l'environnement

Oui

Résilience

Oui

Utilisation responsable des ressources

Oui

Cohésion sociale

Non

Bien-être

Oui

83%

Niveau de priorité

Très faible/ Faible

Moyenne

Forte

Très forte

Statut du projet

A valider

Validé

Engagé

Equipe projet

Nom	Prénom	Rôle dans le projet	
ZIOLO	Eric	Maire de Bort-les-Orgues	porteur de projet
GARDETTE	Sandrine	DGS	Suivi global du projet
MERCIER	Frédéric	Responsable des services techniques	Appui technique (éclairage public, assainissement, eau potable)
DAYRE	Didier	Corrèze Ingénierie	Mission d'AMO
BERNARD	Marc	SOCAMA ingénierie	études et suivi travaux sur la route de champ
CHAVASSIEUX	Pauline	Cheffe de projet Petites villes de	accompagnement dans le cadre de PVD
LANDAIS	Bastien	Chef de projet Sport Nature	Lien avec le projet Voie Verte Haute Corrèze Communauté



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 019-200066744-20230627-20230316-DE

Description générale et origines du projet			
Cet aménagement est en lien avec le projet de voie verte porté par Haute-Corrèze Communauté, qui va être aménagé sur l'ancienne ligne ferroviaire Bort/Ydes. La création de cette aire d'accueil/d'arrivée va permettre aux futurs usagers de bénéficier de différents services (toilettes, borne recharge vélo, stationnement) et de rejoindre facilement le centre-ville de Bort. En tant que point de convergence à l'articulation entre la voie verte et le centre-ville, son aménagement est particulièrement stratégique pour la redynamisation du centre-bourg. A l'emplacement actuel de 2 parkings, l'enjeu sera d'apporter de la végétation pour faire un espace d'arrêt agréable et ombragé l'été.			
Objectif(s)			
avoir une zone ombragée/prévention chaleur			
limiter notre impact environnemental			
avoir une zone de stationnement sécurisé			
Validation des objectifs			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage			Oui
Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
Haute-Corrèze Communauté	Externe	assurer le lien avec le projet de voie verte	Oui
ORANGE	Externe	assurer le service téléphonique	Oui
ENEDIS	Externe	assurer le service électricité	Non
GRDF	Externe	assurer le service gaz	Non
Europe (LEADER)	Externe	financements	Non
Etat	Externe	financements	Non
Conseil départemental	Externe	assurer les services routes, fibre / financements	Non
Conseil régional	Externe	assurer le service transports scolaires / financements	Non
CAUE 19	Externe	conseils sur l'aménagement paysager	Non
ABF	Externe	préconisations sur l'aménagement paysager	Non
DORSAL	Externe	assurer le service fibre	Non
DDT	Externe	assurer l'accessibilité PMR	Non
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Partie prenante	Retombées		
Conseil Départemental de la Corrèze	Sécuriser les intersections de voie avec les routes dont il est propriétaire		
ABF	Assurer la préservation et la mise en valeur du paysage		
CAUE 19	Participer à l'aménagement d'espaces respectueux du paysage		
Haute-Corrèze Communauté	Renforcer l'attractivité du territoire Préserver, améliorer l'environnement et le bien-être des habitants Proposer une alternative en terme de mobilité touristique et résidentielle		
Commune	attractivité / image dynamique		
Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)			
Revitalisation du centre-ville			
Proposer une aire d'accueil et de services supplémentaire			
Renforcer l'attractivité et le développement touristique de la ville			
Réduire la circulation automobile en centre-ville			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
Petites villes de demain			

Gestion des risques

L'étude des risques du projet est réalisée

Non

Calendrier prévisionnel (GANTT)

début 2023 : rendu du cahier des charges par l'AMO (Corrèze Ingénierie)  
 automne 2023 : recrutement d'une maîtrise d'œuvre  
 2024-2025 : travaux d'aménagement

Budget prévisionnel et plan de financement

*Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.*

*Décrire les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.*

*Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.*

**FONCTIONNEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>	- €
		Subventions demandées	
		En % du budget total	
		En euros	

**INVESTISSEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
	chiffage non exprimé à ce jour	Etat	
	chiffage non exprimé à ce jour	Europe	
	chiffage non exprimé à ce jour	Département 19	
	chiffage non exprimé à ce jour		
	chiffage non exprimé à ce jour		
	chiffage non exprimé à ce jour		
	chiffage non exprimé à ce jour		
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>	- €
		Subventions demandées	
		En % du budget total	
		En euros	

Evaluation

Indicateurs d'impact	Objectifs à atteindre
25 questionnaires/an de satisfaction des usagers sur 3 ans	identifier et corriger d'éventuels dysfonctionnements de l'équipement
Mesure de la fréquentation par la pose d'un éco-compteur	Vérifier la pertinence du projet dans le cadre de futurs aménagements du schéma global
Indicateurs de réalisation	Objectifs à atteindre
aménagement d'une aire d'accueil équipée et fonctionnelle	20 000 passages/an attendus sur la voie verte
questionnaire de satisfaction	

Plan de communication

Actions	Calendrier

# FICHE PROJET EN MATURATION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque les conditions sont établies et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

Envoyé en préfecture le 05/07/2023  
 Reçu en préfecture le 05/07/2023  
 Publié le [ ] leur plan de financement [ ]  
 ID : 019-200066744-20230627-20230316-DE



**Nom du projet :** Aménagements extérieurs des bâtiments du tiers-lieu de Neuvic

Maître d'ouvrage (porteur du projet): commune de Neuvic

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:

Territoire actif			100%
Innovation, créativité et recherche	Oui		
Culture et identité collective	Oui		
Développement économique	Oui		
Territoire préservé			0%
Biodiversité et services écosystémiques	Non		
Paysages et milieux naturels	Non		
Territoire responsable			100%
Infrastructures et réseaux	Oui		
Urbanisme	Oui		
Mobilités	Oui		
Territoire vivant			83%
Gouvernance, responsabilisation et engagement	Oui		
Education et renforcement des compétences, formation	Oui		
Santé et soins	Non		
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité	Oui		
Cadre de vie et environnement professionnel	Oui		
Sûreté et sécurité	Oui		
Impacts sur les défis du projet de territoire			100%
Attractivité	Oui		
Préservation et amélioration de l'environnement	Oui		
Résilience	Oui		
Utilisation responsable des ressources	Oui		
Cohésion sociale	Oui		
Bien-être	Oui		

Niveau de priorité			
Très faible/ Faible	Moyenne	Forte	Très forte

Statut du projet			
A valider	Validé	Engagé	

Equipe projet			
Nom	Prénom	Rôle dans le projet	
MIERMONT	Dominique	Maire	maître d'ouvrage
CORIDON	Franck	membre du bureau de l'association ATiLi	coordination du projet volet Fonctionnement
LAMOTHE	Delphine	membre du bureau de l'association ATiLi /	coordination du projet volet Fonctionnement
MENDRAS	Victorien	membre du bureau de l'association ATiLi	coordination du projet volet Fonctionnement
MEJEAN	Prune	membre du bureau de l'association ATiLi	coordination du projet volet Fonctionnement
CHAVASSIEUX	Pauline	Cheffe de Projet PVD	Accompagnement technique du projet dans le cadre de l'ORT

**Description générale et origines du projet**

Le projet du Tiers-lieu va prendre place au niveau d'un ensemble de bâtis désaffectés situé en plein centre-ville pour générer du lien social, de la créativité et de la solidarité. Il regroupera à la fois des activités culturelles (compagnie de théâtre, de musique), économiques, sociales et solidaires (ressourcerie, artisanat, atelier de bricolage, café associatif, espace de coworking, Rest'o du coeur, etc.). Que ce soit par la réhabilitation ou le fonctionnement du site, la commune et le collectif du tiers-lieu visent un projet exemplaire du point de vue de la préservation de l'environnement avec plusieurs enjeux : assurer la rénovation énergétique de l'existant (amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments, création d'un réseau de chaleur), revégétaliser les cours, assurer la gestion des déchets en circuit court (tri, compost, réemploi de matériaux, in situ)...



Objectif(s)			
Générer et soutenir la solidarité			
Favoriser l'accueil, le lien et la mixité sociale			
Provoquer de l'échange et de la coopération entre les acteurs du milieu culturel et associatif			
Transmettre et produire de la créativité			
Contribuer à l'émancipation et à la citoyenneté			
Répondre tant que possible aux besoins des structures du territoire			
Contribuer à la revitalisation du territoire			
Validation des objectifs			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage			Oui
Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
Collectif élargi (ensemble des associations installées dans le Tiers-Lieu)	Interne	Assurer le fonctionnement et l'animation du lieu	Oui
Coopérative des Tiers-lieux	Externe	Accompagnement du collectif lors des prémices du projet	Oui
FAL de la Corrèze	Externe	Accompagnement du collectif sur la thématique de "l'accueil" du Tiers-Lieu	Oui
Le dispositif local d'accompagnement de l'ESS	Externe	Accompagnement du collectif sur de la gouvernance	Oui
France Active	Externe	Accompagnement du collectif sur le modèle économique	Oui
Région Nouvelle Aquitaine	Externe	Optimisation du plan de financement	Non
Etat	Externe	Optimisation du plan de financement / Participer au Plan de relance	Oui
Banque des territoires	Externe	Accompagnement financier dans le cadre de PVD	Oui
Haute Corrèze Communauté	Externe	Accompagnement financier	Non
CAUE 19	Externe	Conseils sur l'aménagement de l'espace et la réflexion architecturale	Oui
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Partie prenante	Retombées		
Etat	financières		
Région Nouvelle Aquitaine	financières		
Banque des territoires	financières		
Habitants de Neuvic	Dynamisation de la vie culturelle locale, possibilité d'avoir accès à un espace de coworking		
Mairie de Neuvic	attractivité / image		
Porteurs de projets	mise à disposition de locaux partagés, propices à l'échange et aux rencontres, création d'activités économiques		
Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)			
Création de lien social et d'entraide, participation à l'attractivité de la ville			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
Petites villes de demain			
Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée		Non	
Calendrier prévisionnel (GANTT)			
- avril- mai 2023 : réalisation des études préalables (diagnostics amiante, structure, et relevé topo)			
- juillet 2023 : lancement de l'accompagnement d'AMO			
- 2024 : recrutement d'une maîtrise d'oeuvre et début des travaux			
- 2024-2025-2026 : occupation provisoire des lieux et travaux			

Charges prévisionnelles	Recettes prévisionnelles
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>
	Subventions demandées
	En % du budget total
	En euros

INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
	chiffre non exprimé à ce jour		Etat
	chiffre non exprimé à ce jour		Région
	chiffre non exprimé à ce jour		Europe
	chiffre non exprimé à ce jour		Banque des territoires
	chiffre non exprimé à ce jour		
	chiffre non exprimé à ce jour		
	chiffre non exprimé à ce jour		
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>
			Subventions demandées
			En % du budget total
			En euros

Indicateurs d'impact		Objectifs à atteindre
Dynamisme culturel et économique		multiplication des événements culturels et animations sur la commune, installation de nouvelles activités ou services dans le Tiers-Lieu
Attractivité résidentielle		Augmentation de la population
Indicateurs de réalisation		Objectifs à atteindre
Réalisation des travaux de réhabilitation		réalisation des travaux 2023-2024
Plan de communication		
Actions	Calendrier	
Communication sur les différents supports municipaux	depuis 2022	
Réunions publiques régulières autour de différentes thématiques et constitution du collectif	1er semestre 2022	
Réunion ouverte du bureau à destination des élus et habitants	le dernier vendredi du mois	

## Programmation Fonds Vert

Collectivités	Libellé Opération	Axes	Montant total des travaux HT	Montant dépenses subventionnables HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Davignac	Réhabilitation d'une ancienne propriété en résidence intergénérationnelle - Maison en 3 logements familiaux conventionnés	Axe 1 - M1 - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	685 434,83 €	380 347,86 €	37%	138 951,66 €
Maussac	Isolation thermique par l'extérieur de la salle polyvalente	Axe 1 - M1 - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	72 626,31 €	72 626,31 €	52%	38 101,04 €
Meymac	Réhabilitation thermique du bâtiment abritant la salle de sport, le centre de loisirs et le cinéma + Rénovation salle de Réalisation d'une installation	Axe 1 - M1 - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	388 948,11 €	304 919,54 €	66%	200 000,00 €
Saint-Bonnet-Près-Bort	géothermique sur les bâtiments école-mairie-logement communaux et cantine	Axe 1 - M1 - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	336 540,00 €	84 135,00 €	59%	50 000,00 €
Saint-Exupéry-les-Roches	Réhabilitation thermique de la salle polyvalente	Axe 1 - M1 - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	408 204,00 €	81 640,80 €	61%	50 000,00 €
Ussel	Réaménagement du marché couvert : MO + Travaux	Axe 1 - M1 - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	509 226,66 €	201 125,77 €	75%	150 000,00 €
<b>Total DSIL</b>			<b>2 400 979,91 €</b>	<b>1 124 795,28 €</b>		<b>627 052,70 €</b>

## Programmation DETR RT 2023

Bénéficiaires (Commune ou EPCI)	Intitulé du projet	Coût total du projet (HT)	Plafond de 350 000 €	Taux de subvention	Montant subvention
<b>Ambrugeat</b>	Rénovation énergétique de la mairie et salle polyvalente tranche 1 et 2	252 450,00 €	252 450,00 €	45,00 %	113 602,50 €
<b>Chaveroche</b>	Restauration de l'hangar communal du Queyriaux Tranche 1	94 615,53 €	94 615,53 €	45,00 %	42 576,99 €
<b>Clairavaux</b>	Modernisation éclairage public au bourg	17 920,52 €	17 920,52 €	40,00 %	7 168,21 €
<b>Lamazière-Basse</b>	Remplacement de la chaudière du bâtiment école	70 000,00 €	70 000,00 €	45,00 %	31 500,00 €
<b>Saint-Etienne-la-Geneste</b>	Mise en œuvre d'une ITE sur l'extension du Foyer Rural	24 407,25 €	24 407,25 €	45,00 %	10 983,26 €
<b>Sainte-Marie-Lapanouze</b>	Rénovation énergétique de la mairie- isolation intérieure et changement des radiateurs	24 190,81 €	24 190,81 €	40,00 %	9 676,32 €
<b>Saint-Pardoux-le-Vieux</b>	Installation d'une chaudière automatique à granulés bois Bâtiment mairie école	142 617,76 €	142 617,76 €	35,00 %	50 073,10 €
<b>Total DETR RT</b>		<b>626 201,87 €</b>			<b>265 583,38 €</b>

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 019-200066744-20230627-20230316-DE



Berger  
Levrault

## Programmation DSIL RT 2023

Bénéficiaires (Commune ou EPCI)	Intitulé du projet	Coût total du projet (HT)	Montant éligible au plan de relance	Taux de subvention	Montant subvention
<b>Bort-les-Orgues</b>	Réfection réseaux, avenue Clémenceau	267 000,00 €	267 000,00 €	28,00 %	75 000,00 €
<b>Lamazière-Haute</b>	Travaux d'isolation sur le logement communal	30 265,20 €	30 265,20 €	43,00 %	13 157,58 €
<b>Saint-Etienne-aux-Clos</b>	Réhabilitation du système de chauffage du bâtiment abritant la mairie et l'école (Géothermie)	212 171,76 €	212 171,76 €	20,00 %	42 251,50 €
<b>Soursac</b>	Réaménagement de la Mairie (Chauffage, menuiserie extérieures, isolation, création et accessibilité bureaux)	300 000,00 €	300 000,00 €	17,00 %	50 000,00 €
<b>Total DSIL RT</b>		<b>809 436,96 €</b>			<b>180 409,08 €</b>

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 019-200066744-20230627-20230316-DE